



Numéro
03-2020

Nombre de
Membres
En Exercice :
16

Nombre de
Membres
Présents :
12

Nombre de
Membres
Votants :
12

Date de la
convocation
10 juillet 2020

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 23 JUILLET 2020

OBJET : AVENANT A LA DELIBERATION N°30-2016 SUR LE PLAN DE FINANCEMENT DE LA STATION VELOS

L'an Deux Mille vingt, le jeudi 23 juillet à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Anny BARTHES, Laurence GASC, Magali BARDOU, Sébastien PLA, Cathy FLOUTARD, Jean-Noël LLOZE, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Michel MOLHERAT, Sophie COURRIERE CALMON, Roland COMBETTES.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (suppléée par Any BARTHES), Régis BANQUET (suppléée par Roland COMBETTES), Eric MENASSI, Pascal VALIERE, Didier CODORNIOU (suppléée Mme Cathy FLOUTARD) Patric ROUX (suppléée par Sophie COURRIERE CALMON, Hélène GIRAL, Chloé DANILLON (suppléée par Michel MOLHERAT)

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Vu les délibérations suivantes :

- réf. 12-2014 : approuve le projet et autorise le lancement de la consultation pour la réalisation du projet.
- réf. 14-2015 : approuve le nouveau plan de financement prévisionnel d'un montant de 167.880 €ht.
- réf. 30-2016 : approuve le nouveau plan de financement prévisionnel d'un montant de 167.880 €ht comprenant une subvention d'État de 70.000 €.
- Ref.15-2017 : autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000€
- réf. 11-2018 : autorise le Président à engager les travaux ainsi que signer tous contrats, avenants et prestations de service pour la réalisation de la station vélos.
- ref 06-2018 : autorisation d'un prêt relais TVA de 26 740€ - séance du 12 avril 2018
- Présentation des scénarios de fonctionnement de la station vélos avec étude de faisabilité et choix pour le scénario en DSP par délibération en date du 28 mars 2018
- Délibération autorisant le Président à lancer l'appel à candidature sous numéro 12-2018 du 12 avril 2018

Décisions prises à l'unanimité,

Historique du projet :

- juin 2014 : étude de faisabilité de la station vélos et APS par l'agence Serra.
- mars 2017 : permis de construire accordé, valable jusqu'en mars 2020 ;
- mars 2018 : état des lieux des locaux à l'issue de laquelle SNCF formule par avenant à la convention l'exigence d'un renfort des planchers et d'un raccordement électrique autonome ;
- août 2018 : étude structurelle des planchers par l'ingénieur C.Falipou ;
- novembre 2018 : étude technique raccordement électrique autonome par l'entreprise Barrabès ;
- 15 février 2019 : signature de la convention SNCF par avenant pour prise d'effet de l'occupation des locaux (exigence SNCF renfort plancher et réseau électrique autonome) ;
- appel d'offre travaux lancée en juillet 2019
- août-septembre 2019 : attribution des marchés de travaux suite à l'analyse des offres.
- Appel d'offre gestion des accès le 22 octobre – délai 3 semaines – appel d'offre sans retour positif de prestataire intéressé.
- Novembre 2019 : réserves des membres du conseil pour engager l'opération. (réunion préparatoire au conseil du 9 novembre)

Résumé des enjeux : une station vélos sécurisée, abritée et adaptée aux nouvelles pratiques et permettant d'installer une culture du vélo dans la ville en complément des pistes cyclables aménagées par la Ville et dans l'attente de la réalisation du PEM sous maîtrise d'ouvrage Carcassonne Agglomération.

Description du projet :

La station vélos est partagée, en son sein, en 2 pôles d'activités distincts :

- **le stationnement vélos :** le projet prévoit un stationnement estimé à 164 places avec sas d'entrée permettant aux utilisateurs d'entrée et de sortir de l'équipement de manière sécurisée et de stationner leurs vélos sur l'aire spécialisée et couverte dans la cour intérieure. La gestion est automatisée et peut se faire sur smartphone ainsi que le paiement.
- **Des espaces de services connexes :** ils permettront d'abriter une activité spécialisée de type location de vélos et ou services accessoires au vélo (boutique, conseil, services particuliers de type réparation. Un appel à projet a été lancé pour rechercher le prestataire.

L'ensemble du projet se développe sur 4 zones intérieures, et 2 zones extérieures :

- **Le parvis de la station vélos,** de 78 m², est un espace extérieur partagé par l'activité de stationnement vélos et de location de vélos, et par lequel s'effectue l'accès à chacune de ces activités ;
- **La « zone n°1 »,** de 16 m², est un sas d'entrée qui mène à la cour intérieure où le mobilier de stationnement vélos est installé. L'accès à ce local est sécurisé et dédié aux usagers (réguliers ou occasionnels), via un dispositif de contrôle d'accès automatisé ;
- **La « zones n°2 »,** de 24 m², est un local dans lequel sont entreposés les vélos destinés à la location. L'accès de cette zone est géré indépendamment de la zone 1, sous la responsabilité du prestataire;
- **La « zone n°3 »,** de 31 m², est un local commercial compartimenté en 3 espaces tels que la boutique atelier, le bureau, et les sanitaires. L'accès de cette zone est géré indépendamment de la zone 1, sous la responsabilité du prestataire;
- **La cour intérieure du bâtiment,** de 130 m², accueille le mobilier de stationnement vélos d'une capacité de 164 vélos. L'ensemble du stationnement est couvert. L'unique accès à cette cour s'effectue par le sas d'entrée dénommé « zone 1 ».

Compte tenu des cibles identifiées : touristes canal (40%), pendulaires (20%), abonnés (10%), touristes Cité(10%), touristes vélos+train (10%), forfait (10%) et des tarifications proposées, l'amortissement est réalisable en 5 ans pour un taux de remplissage à 60%.

L'appel d'offre travaux comprenant 6 lots a été lancé le 10 juillet 2019. Les entreprises suivantes ont été retenues :

Le lot 1 : gros œuvre étendu attribué pour un montant de 90 365€ Ht à l'entreprise SARL Seguin
 Le lot 2 : mobilier urbain attribué à l'entreprise Altinova pour un montant de : 70 435.75€HT
 Le lot 3 : menuiserie aluminium attribuée à l'entreprise Languedoc Alu pour un montant de : 12 408.77 HT
 Le lot 3B : Serrurerie Métallerie attribuée à l'entreprise SARL Métal D'Oc pour un montant de : 4 7 50€HT
 Le lot 4 : Menuiserie Bois attribuée à l'entreprise SARL Gomez pour un montant de 5 625,20€HT
 Le lot 5 : Electricité attribué à l'entreprise SAS Barrabès pour un montant de 16 979 .81€HT
 Le lot 6 : peinture attribué à l'entreprise SARL Esteban pour un montant de 11 911.21€HT

Vu les différentes prestations complémentaires à engager ou déjà engagé pour un montant de : 45 522.86€HT (maitrise d'œuvre, diagnostic, étude de structure, étude électrique, contrôle technique, coordination sécurité, santé), le montant total des investissements s'élève à **258 000€ HT**. Les surcoûts d'investissement pour parti sont pris en charge par le FUB et le reste par une quote-part syndicat mixte plus importante.

Le plan de financement initial était le suivant :

Montant total de l'investissement	Montant Syndicat Mixte	Montant ville de Carcassonne	Montant Agglomération	Subvention Etat (FNADT)	Montant Région	Montant Dept 11
167 880€ Ht	33 576€ 20%	16 076€ Accordé et prorogé 9.5%	16 076€ Accordé 33000€ en 2015 mais non prorogé 9.5%	70 803€ 41.969% Accordé et prorogé jusqu'au 24 /08/19	16 076€ Non accordé	16 076€ 9.5% accordé et prorogé

Il est donc proposé à l'Assemblée le nouveau plan de financement suivant :

Montant total de l'investissement	Montant Syndicat Mixte	Montant ville de Carcassonne	Montant Agglomération	Subvention Etat (FNADT) et FUB	Montant Région	Montant Dept 11
258 000HT	72045€ 28%	16 076€ 6.25%	33 000€ 12.10%	70 803+50000€ 48.71%	0	16 076€ 6.28%

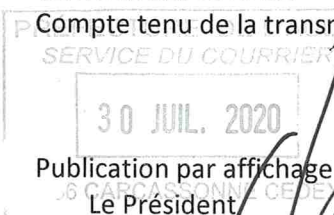
Le Conseil Syndical après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président et l'avis des membres, Décide à l'unanimité de :

- De geler le projet actuel en raison des surcoûts importants dus à des travaux de renforcement du bâtiment SNCF, qui ne sont pas la responsabilité du locataire,
- De reconsidérer le projet et les modalités de gestion de façon plus globale en partenariat avec Carcassonne Agglo et l'étude en cours du Pôle d'échange Multimodal.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :



Publication par affichage le :

Le Président

